

# Projet d'agrandissement Lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station

394

DA9

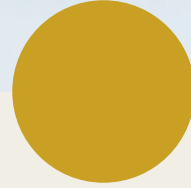
Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement  
technique d'Hébertville-Station

6212-03-131



Régie des matières résiduelles  
Lac-Saint-Jean





# Sommaire

- Le projet en bref
- Présentation de l'initiateur du projet
- Justification du projet
- Le projet
- Étude d'impact sur l'environnement
- Démarche participative d'information et consultation

# Le projet en bref



**16 cellules**  
24 hectares



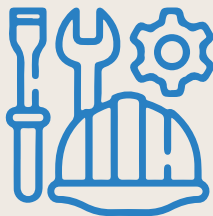
**203 000 tonnes**  
Maintien du tonnage  
annuel



**Capacité totale**  
4,6 millions m<sup>3</sup>  
supplémentaires



**+25 ans**  
Durée de vie



**2029-2030**  
Début des travaux



**500 m**  
Chemin d'accès



**Investissement**  
estimé à 107 M\$



# Présentation de la RMR



# Présentation de la RMR



Fondée en 2008



**36**

Municipalités membres et  
une communauté  
autochtone



**+ 100**

Employés au service  
de la population



**40 M\$**

En budget d'opération  
annuel

# Nos infrastructures



## Réseau de 7 écocentres

180 000 visites/an  
80 % de valorisation



## 4 points de dépôt



## 2 centres de compostage

Capacité de 18 600 t  
annuellement



**1 centre de tri**  
12 500 tonnes de  
matières/an triées  
80 % de valorisation



**2 lieux  
d'enfouissement  
technique**



**3 centres  
de transfert**  
2 en recyclage  
1 en déchets



**95 M\$**  
investis en  
infrastructures



# Justification du projet



# Répondre aux besoins d'enfouissement régional

## Contexte

L'agrandissement du site d'Hébertville-Station s'insère dans l'objectif du Saguenay - Lac-Saint-Jean de régionaliser l'enfouissement.

Signature d'une **entente intermunicipale en novembre 2015** entre les cinq MRC de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

(MRC du Domaine-du-Roy, MRC de Lac-Saint-Jean-Est, MRC de Maria-Chapdelaine, Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay).

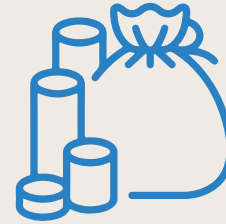


# Avantages de la régionalisation de l'enfouissement



## Alignement avec la politique québécoise

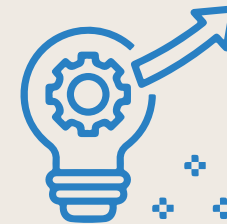
Encourager l'autonomie des communautés dans la gestion des matières résiduelles



## Économies de coûts pour le traitement des déchets



## Retombées économiques régionales



## Optimisation des infrastructures

# L'enfouissement : un besoin pour encore longtemps



**Durée de vie restante** : 7 à 8 ans



**Tonnage d'enfouissement en 2024** : 147 852 tonnes



**Prévisions 2036-2041** : entre 100 000 et 120 000 tonnes de matières résiduelles enfouies malgré tous les efforts de détournement

**Une réduction des tonnages est attendue, mais le projet d'agrandissement demeure essentiel.**



**Au Québec**

6 080 000  
tonnes de matières  
résiduelles enfouies  
en 2023



# Le projet



# Localisation du site



# Objectifs de la demande d'agrandissement

- Le projet vise à **augmenter le volume d'enfouissement** des cellules, **sans augmentation des tonnages** annuels.
- Cette augmentation de volume permet d'**allonger la durée de vie** du lieu d'enfouissement.
- Comme le tonnage annuel ne sera pas augmenté, le nombre de camions, la fréquence des travaux et les heures d'opération ne seront pas affectés par le projet.
- **Les activités quotidiennes seront similaires.** Les aménagements tels que le chemin d'accès principal, l'usine de traitement, la torchère et la plateforme de compostage ne seront pas relocalisés.

# Zone d'agrandissement à l'étude

Plan des cellules



# Zone d'agrandissement à l'étude

Plan des cellules

## Phase 2 A 2 nouvelles cellules

Construction vers 2029  
Utilisation vers 2031



# Zone d'agrandissement à l'étude

## Plan des cellules

### Phase 2 A 2 nouvelles cellules

Construction vers 2029  
Utilisation vers 2031

### Phase 2 B 14 nouvelles cellules

Construction vers 2034-2035

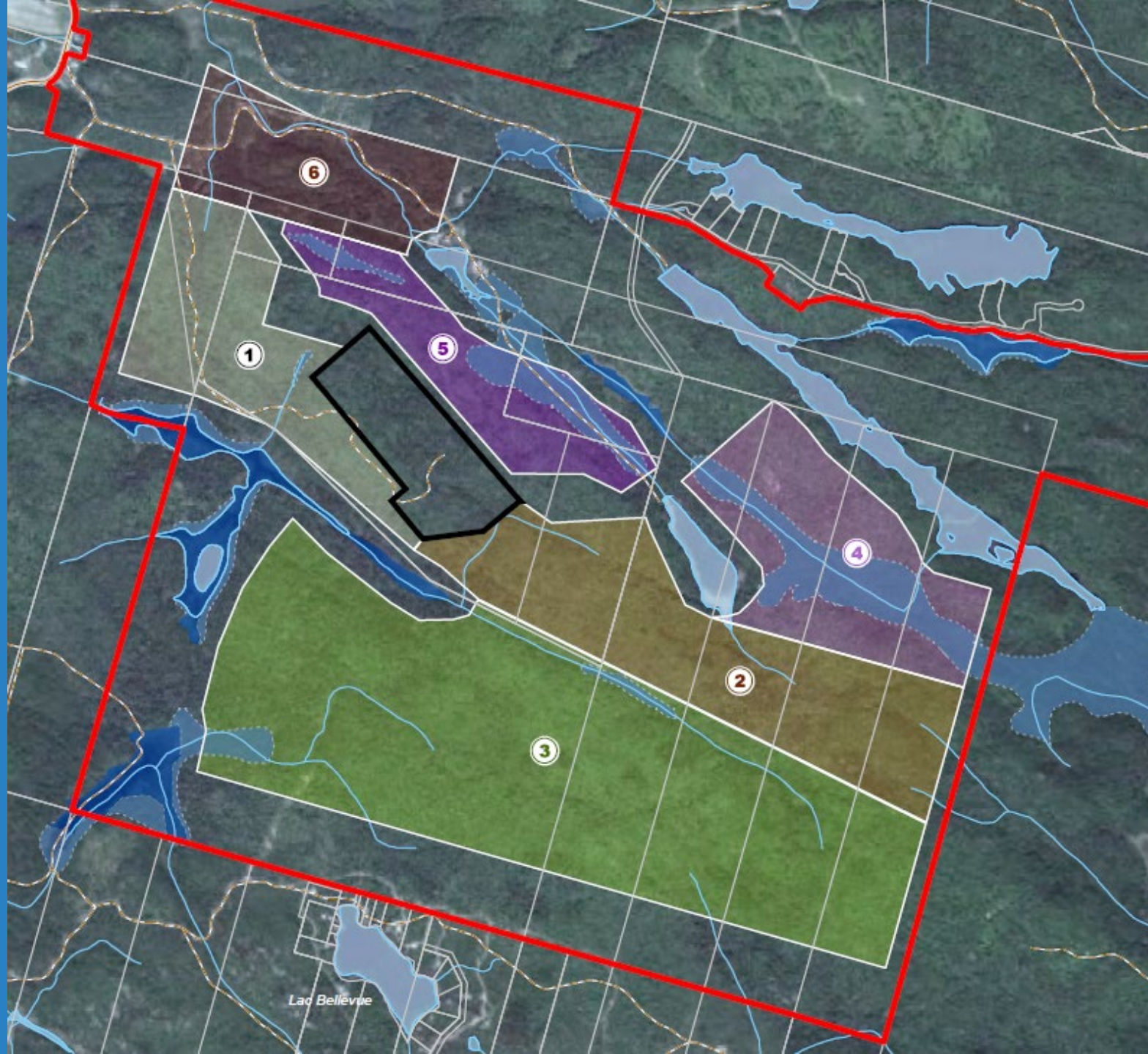


# Zone d'agrandissement à l'étude

Scénarios étudiés

## Zones 4, 5, 6

Présence de grands milieux humides et de cours d'eau permanents, topographie très accidentée et visibilité à partir de certaines propriétés.

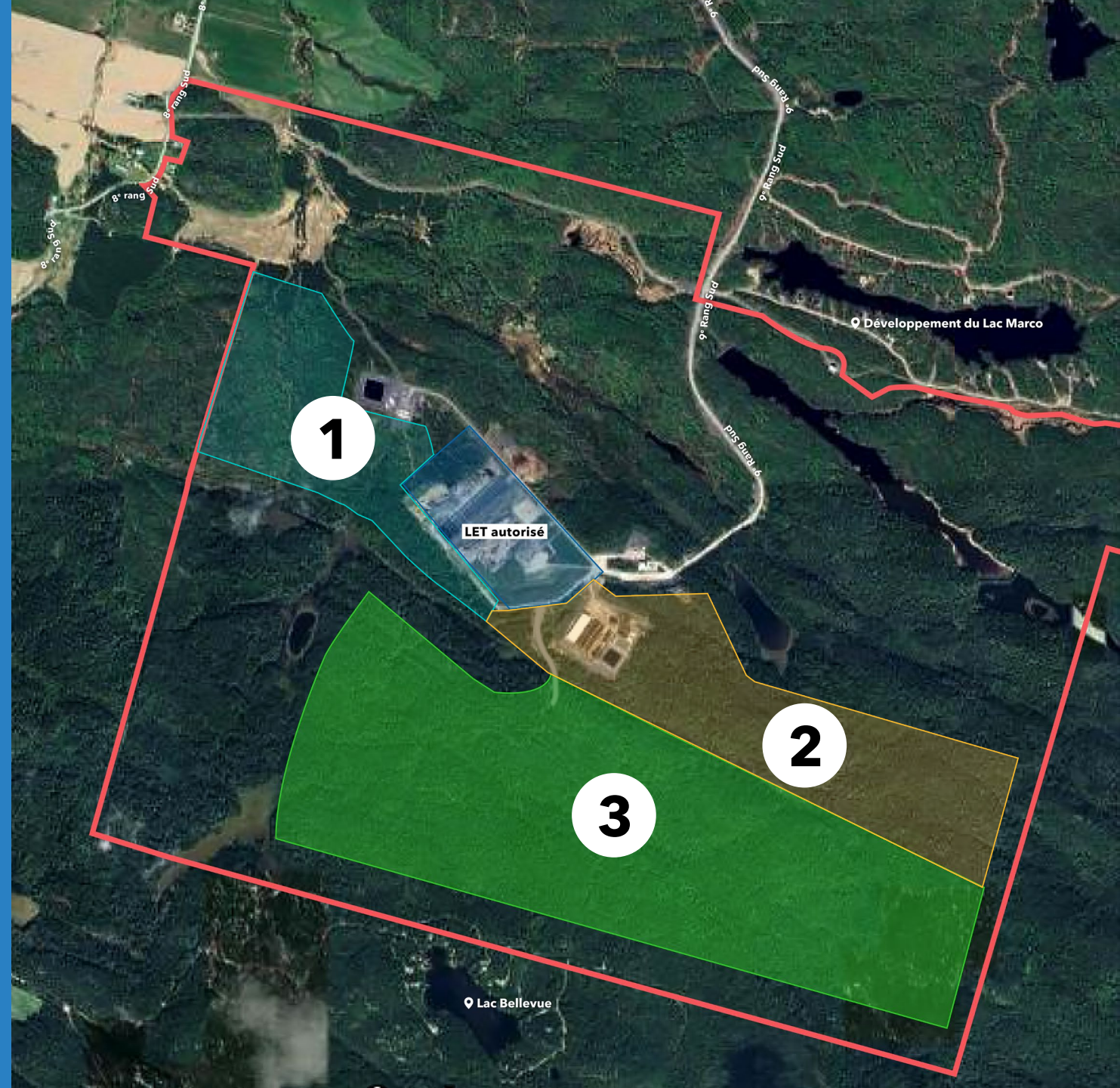


# Zone d'agrandissement à l'étude

Scénarios étudiés

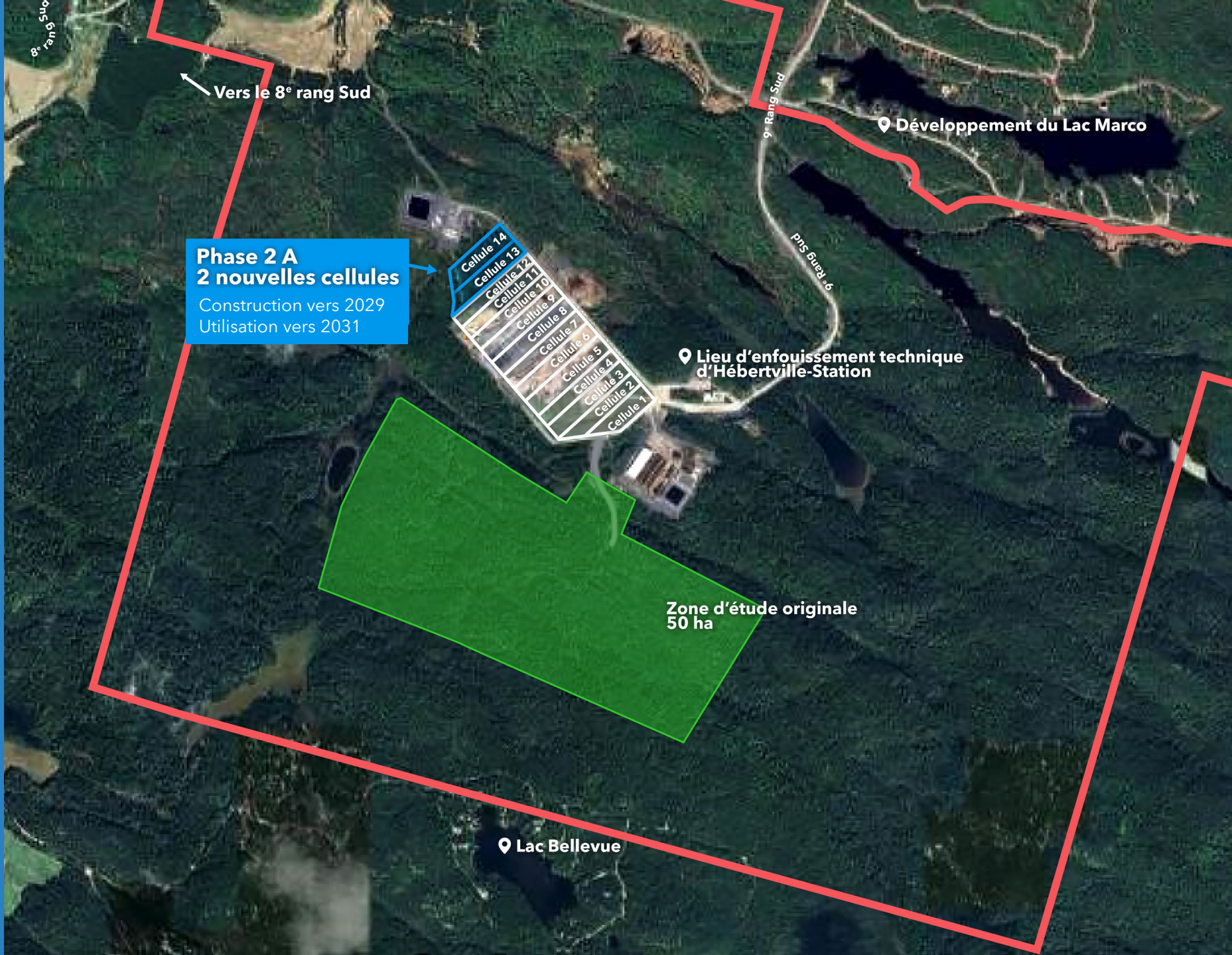
## Zones 1 et 2

Dispersion atmosphérique =  
expropriations.



# Zone d'agrandissement à l'étude

Zone d'étude retenue



# Zone d'agrandissement à l'étude

Zone d'étude retenue



# Zone d'agrandissement à l'étude

Zone d'étude retenue

## Phase 2 A 2 nouvelles cellules

Construction vers 2029  
Utilisation vers 2031

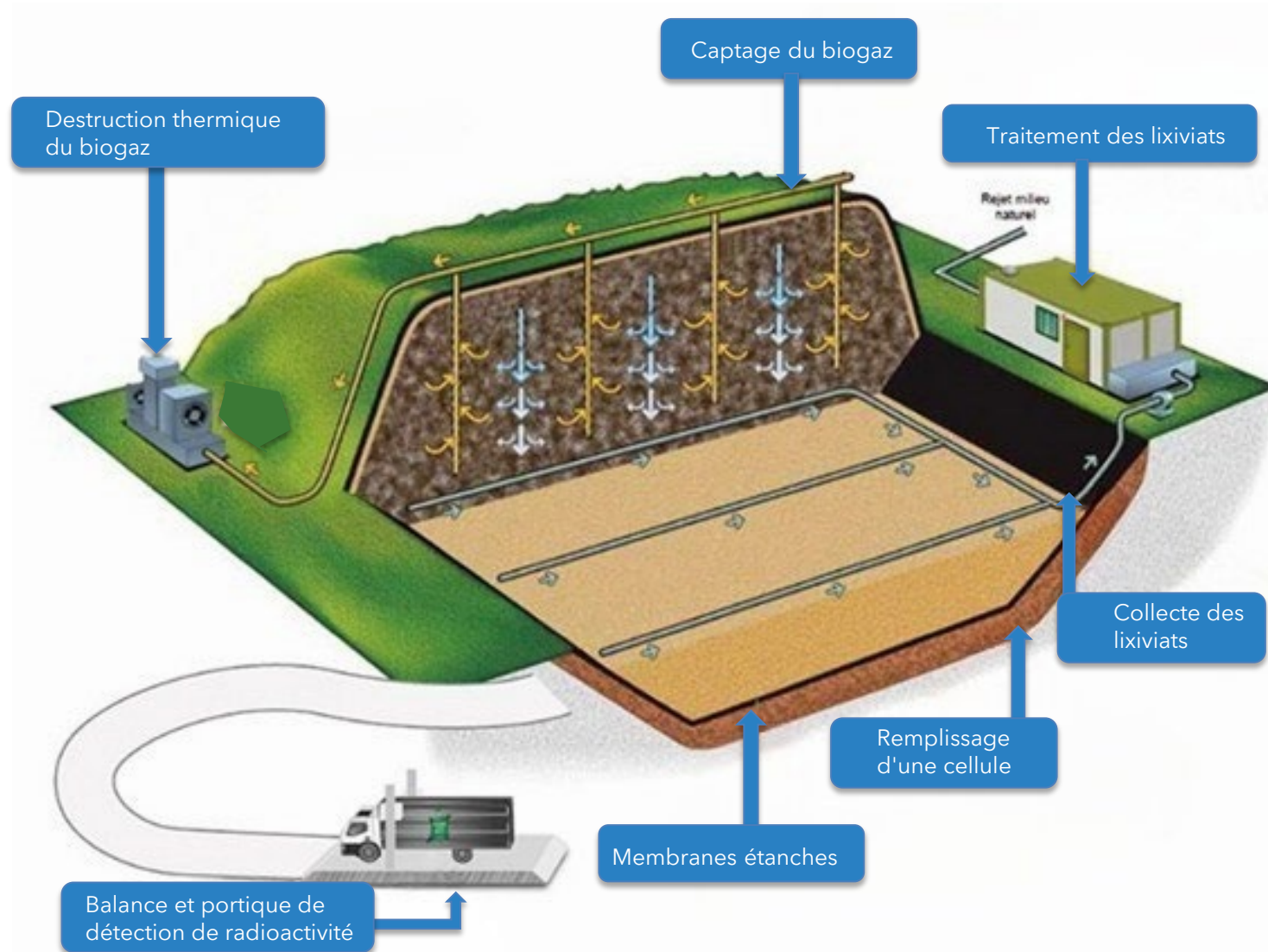
## Phase 2 B 14 nouvelles cellules

Construction vers 2034-2035



# Fonctionnement d'un LET

- ➔ Aménagement des cellules étanches
- ➔ Captage du lixiviat
- ➔ Poste de pompage
- ➔ Traitement des eaux usées (bassin + usine)
- ➔ Captage des biogaz
- ➔ Destruction ou valorisation des biogaz
- ➔ Recouvrement final





# Étude d'impact sur l'environnement



# Thématiques pour évaluer les impacts

Environ **20 études** ont été menées par **10 entreprises indépendantes** principalement régionales, entre 2017 et 2024.

## Milieu physique

Qualité de l'air, odeurs et GES.

Qualité de l'eau souterraine et des sols.

Qualité des eaux de surface et hydrologie.

## Milieu biologique

Végétation.

Espèces floristiques et fauniques.

Milieus humides et hydriques.

## Milieu humain

Environnement socioéconomique et retombées.

Climat sonore.

Utilisation du territoire et propriétés privées.

Intégration au paysage.

Aménagement du territoire, utilisation des infrastructures de transport et déplacements à proximité du site.

Qualité de vie, santé physique et psychosociale.

# Étude d'impact sur l'environnement



## Impacts en phase de construction

Trois niveaux possibles d'impacts :

**Faible**

**Moyen**

**Fort**



## Impacts en phase d'exploitation

Trois niveaux possibles d'impacts :

**Faible**

**Moyen**

**Fort**



## Impacts en phase de fermeture

Trois niveaux possibles d'impacts :

**Faible**

**Moyen**

**Fort**

# Résultats de l'étude d'impact

## IMPORTANT DE L'IMPACT

### MILIEU PHYSIQUE

Qualité de l'air  
 Qualité des eaux de surface et hydrologie  
 Climat sonore  
 Qualité de l'eau souterraine et des sols

Période de construction	
Sans atténuation	Avec atténuation
Moyenne	Faible
Moyenne	Faible
Moyenne	Faible
Faible	Faible

Période d'exploitation	
Sans atténuation	Avec atténuation
Moyenne	Moyenne
Moyenne	Moyenne
Moyenne	Faible
Moyenne	Faible

Période de fermeture	
Sans atténuation	Avec atténuation
Faible	Faible
Moyenne	Moyenne
Moyenne	Faible

### MILIEU BIOLOGIQUE

La végétation  
 Espèces floristiques et fauniques  
 Milieux humides et hydriques

Faible	Faible
Moyenne	Faible
Moyenne	Moyenne

Moyenne	Moyenne
Faible	Faible


### MILIEU HUMAIN

Environnement socioéconomique et retombées  
 Utilisation du territoire et les propriétés privées  
 Intégration du paysage  
 L'aménagement du territoire, l'utilisation des infrastructures de transport et la sécurité des déplacements à proximité du site  
 Qualité de vie, santé physique et psychosociale

Faible	Faible
Faible	Faible
Moyenne	Moyenne

Faible	Faible
Moyenne	Faible
Forte	Moyenne


# Odeurs



Aucun dépassement des critères d'odeurs aux résidences :  
**niveaux d'odeurs respectent les limites établies.**

Impact faible pendant la construction, moyen pendant l'exploitation et faible après la fermeture.

Impact	Mesures d'atténuation
Présence d'odeurs	<p>Optimisation du réseau de captage des biogaz et ajustement optimal du niveau de soutirage.</p> <hr/> <p>Utilisation de membranes temporaires (sacrificielles).</p> <hr/> <p>Pas d'utilisation de résidus fins de centre de tri de CRD.</p> <hr/> <p>Refus de certains matériaux à risque d'odeurs (ex. : résidus soufrés industriels).</p> <hr/> <p>Méthodes d'opération permettant d'accélérer les phases de recouvrement final.</p>

# Climat sonore



**Respect des critères de bruit pour tous les récepteurs** pendant la construction et les opérations.

Impact faible pendant la construction, faible pendant l'exploitation et positif après la fermeture .

## Impact

Dérangements causés par le bruit **pendant les travaux et les opérations**

## Mesures d'atténuation

Pas de travaux bruyants les soirs et les fins de semaine.

Jours et heures d'ouverture limités (lundi-vendredi, 7 h à 16 h).

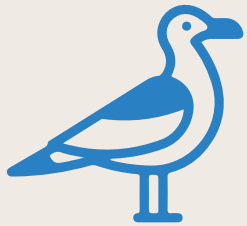
Limiter le volume à dynamiter au minimum (conception visant un équilibre des remblais-déblais).

Pas de dynamitage entre le 15 avril et le 31 août et fractionnement des volumes.

Alarmes de recul à bruit blanc - Machinerie et camions de collecte.

Implantation et séquence d'ouverture des cellules afin de rester le plus loin des secteurs habités aussi longtemps que possible.

# Gestion de la faune aviaire nuisible



Présence de goélands venant s'alimenter au LET pendant les périodes de migration, au printemps et à l'automne.

Impact faible pendant la construction, moyen pendant l'exploitation et positif après la fermeture.

## Impact

Présence de goélands

## Mesures d'atténuation

Effectuer l'effarouchement des goélands de façon à limiter leur capacité à s'alimenter sans toutefois les repousser vers les secteurs habités.

Analyser la qualité de l'eau des lacs en périphérie pour confirmer que la présence de goélands ne crée pas de problématique de santé et de salubrité.

Rester à l'affût des nouvelles technologies qui pourraient être mises en marché pour diversifier les méthodes d'effarouchement des goélands.

Au besoin, accompagner les résidents des secteurs voisins, par exemple en leur fournissant divers équipements pour leur permettre de faire eux-mêmes de l'effarouchement.



# **Suivi environnemental**

# Suivi environnemental

## Objectifs



Assurer la conformité aux exigences réglementaires, aux conditions des autorisations et aux engagements de la RMR.



Minimiser les impacts environnementaux du projet.



Suivre, dans le temps et l'espace, l'évolution des composantes des milieux naturels et humains affectés par le projet.



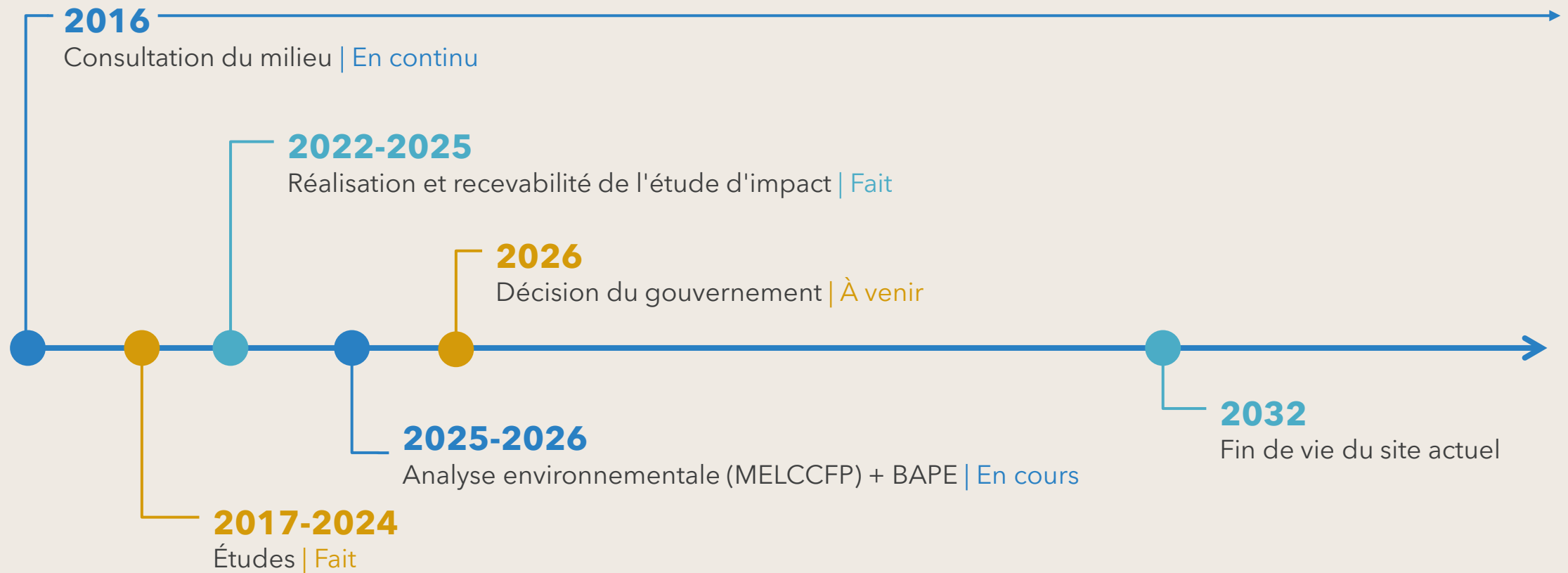
Ajuster les mesures d'atténuation si nécessaire.



## Éléments surveillés (exemples)

- **Qualité de l'air** : Suivi des émissions de méthane et des odeurs.
  - **Qualité des eaux** : Suivi des eaux de lixiviation, des eaux souterraines et de surface.
  - **Qualité des eaux** : Contrôle qualité lors de la pose des géomembranes.
  - **Bruit** : Mesure du climat sonore et respect des horaires de construction et d'opération.
  - **Faune et flore** : Surveillance des milieux naturels et des espèces à statut particulier, respect des périodes de construction.
  - **Faune aquatique** : Respect des charges de dynamitage à proximité des habitats.
- Diffusion des résultats auprès du MELCCFP, du comité de vigilance et des parties prenantes.**
- Mise à disposition des rapports sur les plateformes d'information publique.**

# Échéancier





# **Démarche participative d'information et consultation**



# Objectifs de la démarche

## Collaboration

Prendre en compte les préoccupations et attentes des acteurs, notamment des voisins, tout au long du projet.

## Participation

Recueillir des commentaires et suggestions pour améliorer la planification et la portée du projet.

## Cohabitation

Favoriser une intégration harmonieuse du projet dans son environnement, conformément aux évaluations d'impact.

# Activités d'information et de consultation

Depuis 2016, la RMR mène une démarche participative alliant information et consultation du public.

Plus de  
30  
activités



Rencontres  
personnalisées avec  
groupes d'intérêt



Séances  
publiques  
d'information et  
de consultation



Ateliers  
thématiques



Visites du site

Diffusion  
d'information

## Différents moyens de communication

Infolettre *InfoLET*

Site Internet projet  
[www.projetlet.com](http://www.projetlet.com)

Adresse courriel dédiée  
[projetlet@rmrlac.qc.ca](mailto:projetlet@rmrlac.qc.ca)

Système de signalements

# Merci pour votre attention

Pour nous joindre / Participer à la  
démarche publique :

[projetlet@rmlac.qc.ca](mailto:projetlet@rmlac.qc.ca)

418 669-0513



Régie des matières résiduelles  
Lac-Saint-Jean